



Je suis majeure et je veux fuguer

Par **Dresna**, le **26/12/2019** à **14:21**

Bonjour, j'ai actuellement 18 ans et suis en pleines études (classe préparatoire). Je vis encore sous le toit de mes parents et plus les jours passent, moins c'est supportable. Ils continuent de me traiter comme une enfant en restrictant le plus possible mes sorties, me disent ce que je dois faire de mon corps et refusent d'accepter mon orientation sexuelle. Ils sont très très religieux (et intolérants également), je suis athée. J'ai essayé maintes fois de parler avec eux, mais c'est vain. Ils refusent d'entendre mes paroles et disent que c'est finalement moi le problème. Mon père est très violent, il a une fois dans un accès de colère étranglé mon petit frère et lui a déboîté le bras. Il est aussi violent dans ses paroles. À ce qui paraît il se serait calmé depuis, mais je n'y crois pas. Je suis sûre que si j'ose m'opposer à lui, il n'hésiterait pas à recommencer. Il m'a d'ailleurs menacée une fois de me soulever et de me fracasser au sol...

M'enfin sans plus m'étaler, ça commence à faire des mois que je songe à fuguer, car je ne peux vraiment plus supporter cette ambiance. Cela me fait décliner mentalement. J'ai même déjà plusieurs fois pensé au suicide.

Étant majeure, pour fuguer est-ce moins compliqué ?

Par **jos38**, le **26/12/2019** à **14:55**

bonjour. partir de chez vous en étant majeure n'est pas fuguer. vos parents ne sont pas obligés de vous rechercher mais il vous faudra trouver un toit, payer un loyer avec toutes les charges (électricité, gaz, eau, nourriture, vêtements, frais de transport et de scolarité, abonnement internet, etc); peut-être avez vous droit à une bourse et à un logement du crous. contactez une assistante sociale à votre mairie qui vous aidera dans vos démarches. est-ce que la violence de votre père a été signalée? vous dites qu'à ce qu'il paraît il se serait calmé,

vous n'êtes donc plus chez vous actuellement?

Par **Dresna**, le **26/12/2019** à **16:45**

Merci pour votre réponse. Je bénéficie cette année pour une fois d'une bourse, je ne sais pas si cela peut fonctionner pour les années suivantes, car on nous les a toujours refusé, mais je retenterai quand même. Pour le Crous je tenterai également. Non elle n'a pas été signalée, il s'est apparemment excusé auprès de mon frère, et mon frère semble lui avoir pardonné. Si j'y suis toujours, mais c'est ma mère (et lui même) qui ont dit qu'il se serait calmé. Sauf que j'y crois très peu.

D'accord, je ferai ainsi pour l'assistante sociale. Après pour le logement, j'ai des proches qui veulent bien m'héberger quelques temps si je quitte vraiment le domicile, le temps que ma situation se stabilise.

Par **morobar**, le **26/12/2019** à **18:13**

Bonjour,

[quote]
pleines études (classe préparatoire).

[/quote]
La réalisation de votre projet actuel risque fort de mettre un terme à la fréquentation d'une prépa.

Il est impossible de concilier une classe prépa et un travail salarié, même à temps partiel.

Sauf à concourir pour certaines écoles qui salient l'étudiant en contrepartie d'un contrat d'engagement, TPE, ENAC, Education nationale...

Par **Dresna**, le **26/12/2019** à **18:50**

Oui en effet, c'est pour cela que je songe même peut-être à arrêter ma prépa pour travailler. Mais j'hésite énormément, car la formation me plaît mais je dois faire un choix... Ou alors je peux aussi attendre la fin de cette formation pour mettre à bien ce projet, mais je ne sais pas si je pourrai tenir d'ici là.

Je souhaite plus me tourner éventuellement vers la fac, ou concourir pour des écoles après une année de césure.